



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

moyens des services de renseignement

Question au Gouvernement n° 1060

Texte de la question

MOYENS DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

M. le président. La parole est à M. Thomas Rudigoz, pour le groupe La République en marche.

M. Thomas Rudigoz. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur, en début de semaine, les services de la direction générale de la sécurité intérieure ont mené une vaste opération dans les milieux d'extrême droite à travers l'ensemble du pays. Ainsi, dix individus ont pu être interpellés et sont toujours en garde à vue. Les premiers éléments laissent à penser qu'ils souhaitaient s'en prendre à nos concitoyens de confession musulmane, comme vient de le rappeler notre collègue du groupe Les Républicains.

Mme Frédérique Meunier. Ça n'a rien à voir !

M. Thomas Rudigoz. Il y a un an déjà, un projet d'attentat par un groupuscule d'extrême droite avait été déjoué par vos services, monsieur le ministre d'État, dans le Sud de la France. Cette succession d'événements vient nous rappeler combien le risque terroriste provenant des groupuscules d'extrême droite est bel et bien réel et présent sur l'ensemble du territoire national.

M. Guy Teissier. Et les *black blocs* ?

M. Thomas Rudigoz. C'est pourquoi, mes chers collègues, je tiens à rendre un hommage appuyé à toutes nos forces de sécurité, tout particulièrement à nos services de renseignement, qui se mobilisent partout pour combattre toutes les menaces terroristes pesant sur notre pays. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

En effet, nous avons tous ici parfaitement conscience de l'état de la menace, qui reste très élevée dans notre pays. Celle-ci est malheureusement protéiforme, de la radicalisation djihadiste à l'ultra-droite en passant par les *black blocs* d'extrême gauche. (« Ah ! » sur les bancs du groupe LR.) Mais toutes, finalement, partagent le même objectif : briser notre unité nationale et républicaine.

Depuis un an maintenant, notre majorité, aux côtés du Gouvernement et du Président de la République, assume la difficile tâche de protéger les Français et de leur permettre de vivre en paix. Du vote de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme à l'augmentation des budgets du ministère de l'intérieur en passant par le recrutement sans précédent de policiers, de gendarmes et d'agents de renseignement, nous agissons, mes chers collègues, pour faire face à cette menace.

Néanmoins, les chantiers sont encore nombreux pour atteindre l'objectif fixé. Monsieur le ministre d'État, quelles actions comptez-vous mener afin de conforter les services de renseignement français ? (*Applaudissements sur*

plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur Rudigoz, vous l'avez rappelé, dix personnes ont été interpellées samedi dernier, sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 14 juin dernier.

Mme Frédérique Meunier. Donc tout va bien !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Elles avaient l'intention de fomenter un certain nombre d'actions contre la communauté musulmane. J'ai eu l'occasion de le dire la semaine dernière au Sénat : nous ne laisserons personne mener des projets d'actions violentes contre aucun de nos concitoyens.

Mme Émilie Chalas et M. Thomas Rudigoz. Très bien !

M. Guy Teissier. Gonflette !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Nous voulons que celles et ceux qui veulent commettre des actes contre la communauté musulmane soient arrêtés et sanctionnés.

M. Saïd Ahamada. Bravo !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Nous voulons que celles et ceux qui entendent mener des actes à l'encontre de la communauté juive soient arrêtés et sanctionnés.

M. Thomas Rudigoz. Très bien !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Nous voulons que celles et ceux qui entendent commettre des actes contre des chrétiens soient arrêtés et sanctionnés.

M. Jean-Louis Bourlanges. Bravo !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Oui, notre loi est celle de l'ordre républicain, un ordre qui protège l'ensemble de nos concitoyens, quelle que soit leur sensibilité politique, philosophique ou religieuse ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.)*

M. Pierre Cordier. Bisounours !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. C'est cela qui fonde notre République : nous voulons vivre dans une société apaisée !

M. Fabien Di Filippo. Pour l'instant, vous avez échoué.

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Toutes celles et tous ceux qui veulent effectivement semer le trouble et la haine dans cette société seront arrêtés et jugés ! *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.)*

Données clés

Auteur : [M. Thomas Rudigoz](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1060

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 juin 2018](#)